

Célébration du 1er août à l'Exposition Saffa 1958

Autor(en): **J.W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **46 (1958)**

Heft 860

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269253>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

**Fusionne
avec Femmes
Suisse
pour
les numéros
spéciaux
Saffa 58**

23 août — Genève — 46me année — No 860

Célébration du 1^{er} août à l'Exposition Saffa 1958

Les S.C.F. étaient bien 200 jeunes et moins jeunes à faire la course de patrouille et à se rassembler l'après-midi du 1^{er} août sur la place des fêtes de la Saffa. En effet ce jour-là les bérêts de police avaient remplacé les coiffes originales et diverses des costumes nationaux. L'uniforme militaire féminin donnait à cette journée un caractère « pas comme les autres ». Pour mieux voir la cérémonie du soir, je suis montée sur la Tour d'habitation. De là j'ai vu arriver le cortège des enfants avec leur lampion précédant les autorités. Devant la tribune les S.C.F., torche à la main, formaient un rectangle laissant un espace libre devant les orateurs. La foule compacte était massée derrière elles. Splendide soirée.

J. W.

M. le conseiller fédéral Feldmann a pris la parole

« ... L'arrêté fédéral suscitera ces prochains mois, des discussions intéressantes qui seront sans doute fort vives. La cause du suffrage féminin aura tout à gagner si l'on évite, de part et d'autre, de tomber dans des exagérations. Des comparaisons superficielles avec l'étranger donneraient par exemple une fausse idée de la situation et conduiraient à des conclusions injustes. N'oublions pas que la Suisse connaît le régime de la démocratie directe à trois degrés — Confédération, cantons, communes — et constitue aussi un cas particulier en ce qui concerne l'exercice des droits politiques.

Certes, une responsabilité accrue pèsera sur les femmes si l'égalité civique leur est accordée. Nous sommes pleinement convaincus que les femmes suisses sauront et voudront partager avec les hommes les responsabilités de la vie publique. Quelqu'un a exprimé, il y a peu de jours, la crainte de voir les hommes être obligés, dans un petit nombre d'années, de créer une société pour la sauvegarde des droits masculins, afin de se défendre contre le goût du pouvoir manifesté par les femmes. Cette crainte nous paraît vaine...

Au reste, chacun le sait, la question de l'égalité civique de la femme n'est pas la seule qui doit préoccuper actuellement le pays. Des tâches difficiles et urgentes, en nombre extraordinairement élevé, nous attendent. Nous devons nous en acquitter dans un monde agité, divisé, déchiré. Plus notre Etat doit, par la force des choses, s'appliquer à résoudre les problèmes qui se posent, notamment dans le domaine technique et économique, plus il a besoin d'être renouvelé par les forces morales. La liberté n'a pas seulement ses ennemis extérieurs, que nous connaissons bien. Elle a aussi ses ennemis intérieurs, qui sont l'égoïsme, l'apathie, l'indifférence à l'égard du prochain. Nous devons lutter sans trêve contre ces ennemis intérieurs de la liberté. Il y a là un front où nous devons combattre chaque jour et à toute heure. Qui ne serait heureux de voir les femmes venir combattre bravement avec nous ? »

Suzanne veut s'inscrire aux S.C.F.



SUZANNE : Viens avec moi, je voudrais te montrer le baraquement des S.C.F.

ERNEST : Qu'est-ce que c'est ?

SUZANNE : Ce sont les services où sont occupées les femmes qui remplissent des devoirs dans l'armée suisse. J'ai envie de m'inscrire.

ERNEST : Tu n'y penses pas, tu es vendeuse !

SUZANNE : L'un n'empêche pas l'autre. On commence par un cours d'introduction de 13 jours et ensuite on a 91 jours de cours de complément, répartis en séries de 13 jours.

ERNEST : Et tu vas passer à ça tes vacances ?

SUZANNE : Mais non. Est-ce que toi, tu consacres tes vacances à ton service militaire ? Pour moi, c'est la même chose, j'obtiens des congés de service et même, le cas échéant, un dédommagement pour perte de gain. Et regarde l'uniforme, ce tailleur gris-bleu, avec ce bonnet de police, ça a du chic, si c'est bien porté.

ERNEST : Oh ! toi naturellement, un costume qui te met en valeur t'emballe !

SUZANNE : Plains toi ! Mais viens plutôt voir dans le baraquement, les appareils dont elles se servent, les pièces de l'uniforme, les accessoires. Je vais m'informer auprès de l'une d'elles.

Mademoiselle ! Je vois que vous faites partie des services complémentaires féminins. Avez-vous un grade ?

— Oui, j'ai, vous le voyez, un bâton sur ma manche, cela veut dire que je suis chef de groupe (caporal). Je pourrais encore, par la suite devenir « chef de service », dans le service des pigeons voyageurs auquel j'appartiens. Au-dessus du chef de service, il y a le 1^{er} lieutenant.

SUZANNE : Tu vois que c'est simple, mais viens examiner ce tableau. Il y a des affectations différentes et, avant de m'inscrire j'aimerais en discuter avec toi.

ERNEST : C'est donc décidé ? Mais tu n'as pas l'âge et quand nous serons mariés, je ne veux pas te voir filer à tout bout de champ.

SUZANNE : J'aurai l'âge dans deux mois — on est apte au service de 20 à 40 ans — et tu sais bien que nous n'avons pas les moyens de nous marier avant quelques années, j'ai bien le temps, d'ici là, de faire 91 jours.

Vois-tu, il y a d'abord le repérage d'avions, il faut des réflexes rapides, j'en ai ; mais ça ne me dit rien, ni le service des postes d'alerte, comme radio-speaker et téléphoniste.

Ensuite vient le service des transmissions, mais il faut savoir la dactylographie, je l'ignore. Je ne puis pas non plus m'inscrire dans le Service administratif où on travaille dans les chancelleries des états-majors et des unités, là aussi il faudrait la sténo et la comptabilité.

Quant à la poste de campagne, il faut une seconde langue nationale, ça irait à peu près, mais de nouveau la dactylographie, c'est agaçant cette exigence !

Service des pigeons voyageurs, il faut aimer les animaux, moi je les aime, mais pas spécialement les pigeons, passons.

Service des automobilistes, conductrices pour les services sanitaires. Exclu pour moi, je n'ai pas de permis de conduire. A qui la faute ? A toi qui n'as pas de voiture ! J'aurais pu apprendre !

Service vétérinaire, il faut le diplôme fédéral ou tout au moins avoir commencé les études. Ce n'est pas mon cas. Et puis je ne me vois pas soignant les mulets de montagne, ils sont trop méchants.

Service du matériel, on demande des personnes connaissant la couture. Là je serais déjà plus à l'aise.

Service de cuisine, évidemment je n'ai pas de diplôme, mais j'ai de bonnes notions culinaires ; je crains pourtant qu'on ne me fasse faire que les épluchages.

Service d'assistance : là je serais véritablement à ma place, on demande des ménagères, du personnel de maison pour le service des camps et des foyers du soldat.

On parle aussi de spécialistes, assistantes sociales, nurses, secrétaires de médecins, diététiciennes, moi je n'en suis pas, mais pour le travail ménager et un peu de popote, je me sens à la hauteur, qu'en dis-tu ?

ERNEST : Moi, rien ; je n'aime pas ton idée. Que les hommes fassent du service, mais les femmes...

SUZANNE : Et bien quoi ? Pourquoi est-ce que je ne servirais pas ma patrie aussi bien que toi ? de la manière où je pourrais être utile ? D'ailleurs signer un engagement, ce

n'est pas prononcer des vœux éternels. Je puis être libérée en cas de maladie, de mariage, de maternité et en attendant je ferai de belles expériences avec des compatriotes. Tu verras comme ça me fera du bien !

Mademoiselle, pourquoi aimez-vous votre service ?

S.C.F. : Ce qui me plaît, c'est la chic camaraderie qu'on trouve chez les S.C.F. L'uniforme nivelle tout le monde et puis, comme le service est volontaire, cette camaraderie apporte beaucoup plus ; un même idéal nous unit, alors on donne bien plus facilement un coup de main à la voisine, si elle a un ennui.

SUZANNE : Tu vois, ce que je te disais, Ernest, le bien que cela fait.

S.C.F. : Si le service était obligatoire, l'esprit serait tout différent et ce serait dommage. Et croyez-moi, cela fait du bien de se sortir de temps en temps de la routine quotidienne. Ainsi moi, je suis maîtresse d'école enfantine, j'ai appris à soigner des pigeons et à me servir d'une carte sur le terrain, ce qui est autre chose que de la lire dans une salle d'école.

SUZANNE : Je pense, Ernest que tu es converti. Merci Mademoiselle, de vos explications. Et maintenant viens un peu voir, là dehors, à côté du baraquement, celle qui travaille dans le fort souterrain.

Oh ! c'est très intéressant, elle reçoit et elle envoie des dépêches chiffrées, elle les déchiffre ou elle les met en code. Dommage que je ne sache pas la dactylo...

ERNEST : Tais-toi. Crois-tu que j'aimerais te voir entrer par ce boyau tortueux dans ce genre d'abri ?

SUZANNE : Crois-tu que la population civile bombardée sera mieux lotie ? en cas de guerre, je t'assure que notre sort ne sera pas meilleur, ainsi cesse de t'en faire.

Le suffrage féminin

Un problème
dont l'importance
dépasse tous les
autres problèmes
politiques

5. La femme et le service militaire

Depuis la première guerre mondiale, une modification importante est également survenue en ce qui concerne la situation des femmes par rapport au service militaire. En effet, si jusqu'à cette époque, la femme n'avait servi que dans les infirmeries et les hôpitaux, elle est maintenant incorporée dans l'armée régulière. Cela s'est produit en Suisse par la création du service complémentaire féminin. On a confié aux S. C. F. notamment les services de repérage et de signalisation d'avions, du matériel de presse et de publicité, de liaison, des automobiles, de protection antiaérienne, de santé, de cuisine et d'assistance.

Le Conseil fédéral reconnaît aussi la valeur du travail des femmes restées à la maison, lorsqu'il écrit :

« Non moins importante a été leur contribution à l'arrière, au foyer et à la ferme, aux champs, à la fabrique, dans l'industrie, au bureau, dans les services de protection civile, au ravitaillement du peuple et de l'armée, en contribuant à l'aide aux militaires, à l'assistance aux internés et aux réfugiés, ainsi qu'à d'autres œuvres nécessaires à l'indépendance et à la prospérité du pays. »

(Page 23 et 24 du « Guide pour conférenciers », vendu à la Saffa par l'Association suisse pour le suffrage féminin.)

Je désire m'abonner au journal :

FEMMES SUISSES

11 numéros, 5 francs par an *

Je désire m'abonner aux journaux :

FEMMES SUISSES et MOUVEMENT FÉMINISTE

21 numéros, 8 francs par an *

Nom : Mme, Mlle, M.

Prénom :

Rue :

Ville :

Canton :

* Différer ce qui ne convient pas.

Ecrire lisiblement, c'est nous rendre service.

A renvoyer sous enveloppe affranchie à 5 cts à FEMMES SUISSES, 8, rue Pradier, Genève.

Les personnes qui s'abonneront en juillet recevront les numéros spéciaux consacrés à la Saffa.

FEMMES SUISSES

est avec le

MOUVEMENT FÉMINISTE

l'organe des publications de l'Alliance de sociétés féminines suisses.

UN JOURNAL FÉMININ...

qui traite des questions de la vie quotidienne de la femme, qu'elle soit mariée, mère de famille ou célibataire, qu'elle accomplisse un travail rémunéré ou non.

UN JOURNAL D'ACTUALITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

qui a conscience de l'émancipation de la femme et du rôle toujours plus grand qu'elle joue dans la vie économique et sociale du pays. Il contribue par une information objective à conduire la femme vers sa majorité civique.

UN JOURNAL LIBRE...

qui ne dépend d'aucune puissance d'argent, d'aucun magasin, d'aucune banque. Il doit simplement son existence à la générosité de la fondatrice du MOUVEMENT FÉMINISTE, ÉMILIE GOURD, et à la fidélité de ses abonnés.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE : 46me année, No 859. Rédaction : Mme Wiblé, 10, rue des Granges. Administration : Mlle R. Bergruer, 7, place du Petit-Saconnex, Genève.